

*Le Maire*

Chevreuse, le 18 juin 2021

Nos références :  
CAR/GL-55037

A l'attention :  
des membres du  
Conseil  
Municipal +  
communication  
+ Préfecture

Objet :  
Convocation de  
l'assemblée  
délibérante

Pièces Jointes :  
notes  
explicatives de  
synthèse  
prescrites par  
l'article L2121-12  
du Code  
Général des  
Collectivités  
Territoriales

## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira,  
le 24 juin 2021 à 19h00 heures,  
dans la grande salle de la Maison des Associations**

Afin de pouvoir assurer la tenue de cette réunion dans le respect des règles sanitaires, l'accueil du public sera limité (article 6-II de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020).

Le Quorum est fixé à 10 élus présents avec possibilité pour chacun d'entre eux d'être porteur de deux pouvoirs (article 6-IV de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020).

En application des recommandations du conseil scientifique, le respect de la distance de sécurité et le port du masque pour toutes les personnes présentes sont obligatoires.  
Ces derniers devront se laver les mains avec une solution hydroalcoolique et limiteront leurs déplacements au strict minimum.

\*

*La société Atland viendra présenter son projet visé dans la délibération 2021-40.*

## ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation des Procès-verbaux du conseil municipal du 14 et 31 mai 2021
- Compte-rendu des décisions n°2021-07, 08 et 09 prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

### Elections

- 2021-33: Fixation du nombre d'administrateurs composant le Centre Communal d'Action Sociale ;
- 2021-34: Election des membres du Conseil Municipal siégeant au Centre Communal d'Action Sociale ;

### Fiscalité

- 2021-35: Fixation des tarifs des divers services publics locaux ;
- 2021-36: Taxe foncière sur les propriétés bâties : limitation à 40% de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.



Toute correspondance doit être adressée à  
Hôtel de Ville - 5 rue de la Division Leclerc - 78460 Chevreuse  
Tél. : 01 30 52 15 30 - [www.chevreuse.fr](http://www.chevreuse.fr)



## Associations

- 2021-37: Subvention pour l'association « Fab-lab » de la Vallée.
- 2021-38: Subvention pour la coopérative scolaire Jean Piaget (USEP)
- 2021-39: Subvention exceptionnelle « covid » aux associations.

## Foncier

- 2021-40: Cession d'un terrain rue de Versailles-place Simone Weil ;

Le Maire,



Anne HÉRY-LE PALLEC

